



PHILOSOPHIE

Je suppose que les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait s'il ne changeait sa manière d'être. Or comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autres moyens pour se conserver que de former par agrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile et de les faire agir de concert. Cette somme de forces ne peut naître que du concert de plusieurs : mais la force et la liberté de chaque homme étant les premiers instruments de sa conservation, comment les engagerait-il sans se nuire, et sans négliger les soins qu'il se doit ? Cette difficulté ramenée à mon sujet peut s'énoncer en ces termes : Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution.

Jean- Jacques Rousseau, *Du Contrat social*

QUESTIONS

- 1) Situez le texte dans l'œuvre et dégagez l'idée générale. **(05 points)**
- 2) Quel est le problème que le contrat social est censé résoudre d'après ce texte ? **(05 points)**
- 3) Quel type d'Etat le contrat social doit-il produire, d'après J.J. Rousseau ? **(05 points)**
- 4) Le passage de l'état de nature à l'état civil, dans ce texte, supprime-t-il la liberté ? **(05 points)**